



Dossier à envoyer avant le : 1<sup>er</sup> juillet 2020

Coller une des  
photos ici

## DOSSIER D'INSCRIPTION POST BAC Année scolaire 2020/2021

Nom et Prénom de l'élève : \_\_\_\_\_

Régime :  Interne     Demi-pensionnaire     Externe

CLASSE :

**Pièces à fournir**

### **Intendance :**

- Premier paiement (à l'ordre de l'agent comptable du lycée) de la pension 300,00 € ou de la demi-pension 80€. Si vous souhaitez opter pour le prélèvement mensuel, autorisation de prélèvement à remplir le jour de l'inscription (ne concerne que les élèves internes)
- R.I.B. à fournir obligatoirement par **tous** quel que soit le statut (interne, DP, externe)
- Copie du livret de famille (complet)
  
- Attestation CAF (quotient familial) **OU** Attestation restauration scolaire 2020/2021 (Région IDF) **OU** Calculette région + Copie de l'avis d'imposition 2019 sur revenus 2018  
(Lien du site : <https://www.iledefrance.fr/aides-services/calculette-quotient-familial>)

### **Secrétariat :**

- une photo d'identité (à coller en première page)
- Pour les parents séparés : un extrait du jugement de divorce
- Copie de la pièce d'identité de l'élève + attestation de recensement (si + de 16 ans)
- EXEAT, certificat de fin de scolarité (délivré par l'ancien établissement)
- Copie du relevé de note du CAP, BEP ou BAC.

### **Infirmierie :**

- Copie de la carte vitale de l'élève (si plus de 16 ans) ou attestation
- Copie des vaccins
  
- Réponse inscription à l'internat : merci de joindre une enveloppe timbrée et libellée au nom du responsable (ajouter le nom de l'élève si différent)
  
- Dispositif ULIS : notification MDPH et attestation de la sécurité sociale où l'élève est mentionné.

### **En septembre :**

- Attestation d'assurance scolaire
- Pour les hôteliers : remettre un certificat médical stipulant que l'élève est apte à la manipulation des denrées alimentaires

# FICHE SECRETARIAT - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

## IDENTITE DE L'ELEVE

Nom : \_\_\_\_\_

Sexe :  Masculin  Féminin  Elève en situation de handicap/dispositif ULIS

Prénom : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

## SCOLARITE DE L'ANNEE PRECEDENTE (19/20)

Nom et Adresse de l'établissement : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_ LV1 : \_\_\_\_\_ LV2 : \_\_\_\_\_

## REPRESENTANT LEGAL 1 – Personne à contacter en priorité

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

 (Domicile) : \_\_\_\_\_  (Employeur) : \_\_\_\_\_  (portable) : \_\_\_\_\_

Accepte les sms :  Oui  Non Nombre d'enfants à charge : \_\_\_\_\_

Code Profession : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_

## REPRESENTANT LEGAL 2

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

 (Domicile) : \_\_\_\_\_  (Employeur) : \_\_\_\_\_  (portable) : \_\_\_\_\_

Accepte les sms :  Oui  Non Nombre d'enfants à charge : \_\_\_\_\_

Code Profession : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_

## LES ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ELEVES

La vie scolaire de votre enfant vous intéresse, les associations de parents élèves peuvent vous représenter ou vous pouvez aussi être présents aux conseils de classe et dans les instances administratives (conseil d'administration par exemple). **Merci de vous rapprocher du secrétariat du Proviseur.**

Souhaitez-vous que votre nom soit communiqué aux associations des parents d'élèves ?  Oui  Non

Date et signature du Responsable légal :

## Code profession à indiquer sur la fiche secrétariat :

| Code  | Libellé   | Code | Libellé   |
|---|---|------|---|
| Agriculteurs exploitants                          |   |      |   |
| 10  | Agriculteurs exploitants  |      |   |
| Artisans, commerçants et chefs d'entreprise       |   |      |   |
| 21  | Artisans  | 22   | Commerçants et assimilés  |
| 23  | Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus                             |      |   |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures |   |      |   |
| 31  | Professions libérales   | 33   | Cadres de la fonction publique                                      |
| 34  | Professeurs, professions scientifiques                                | 35   | Professions de l'information, des arts et des spectacles            |
| 37  | Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise                     | 38   | Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise                        |
| Professions intermédiaires                        |   |      |   |
| 42  | Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés                     | 43   | Professions intermédiaires de la santé et du travail social         |
| 44  | Clergé, religieux   | 45   | Professions intermédiaires administratives de la fonction publique  |
| 46  | Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise | 47   | Techniciens   |
| 48  | Contremaîtres, agents de maîtrise                                     |      |   |
| Employés  |   |      |   |
| 52  | Employés civils et agents de service de la fonction publique          | 53   | Policiers et militaires   |
| 54  | Employés administratifs d'entreprises                                 | 55   | Employés de commerce  |
| 56  | Personnels des services directs aux particuliers                      |      |   |
| Ouvriers  |   |      |   |
| 62  | Ouvriers qualifiés de type industriel                                 | 63   | Ouvriers qualifiés de type artisanal                                |
| 64  | Chauffeurs  | 65   | Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport |
| 67  | Ouvriers non qualifiés de type industriel                             | 68   | Ouvriers non qualifiés de type artisanal                            |
| 69  | Ouvriers agricoles  |      |   |
| Retraités   |   |      |   |
| 71  | Retraités agriculteurs exploitants                                    | 72   | Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise                   |
| 74  | Anciens cadres  | 75   | Anciennes professions intermédiaires                                |
| 77  | Anciens employés  | 78   | Anciens ouvriers  |
| Autres personnes sans activité professionnelle    |   |      |   |
| 81  | Chômeurs n'ayant jamais travaillé                                     | 83   | Militaires du contingent  |
| 84  | Elèves, étudiants   | 85   | Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)   |
| 86  | Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)    |      |   |

**DROIT DE L'IMAGE**  
**ANNEE SCOLAIRE 2020/ 2021**

Droit d'auteur livre 1er du code de la propriété intellectuelle  
Droit au respect de la vie privée article 9 du code civil  
Droit du propriétaire d'un bien article 544 du code civil

Madame, Monsieur,

La législation en vigueur nous prescrit d'obtenir votre accord afin d'utiliser, à titre gracieux, l'image de votre enfant dans nos différentes publications et prestations de communication. Il ne peut s'agir que de documents en relation stricte avec nos activités, à visée pédagogique ou en vue de la promotion du lycée et de ses filières.

Je vous remercie par avance de compléter cette autorisation

M.CHEFD'HOTEL  
Proviseur

Nom et prénom du représentant légal.....

Nom et prénom de l'élève .....

en classe de .....

J'autorise

Je n'autorise pas

à publier l'image de mon enfant dans des diaporamas scolaires, vidéos, journaux lycéens ou sur notre site internet.

Fait à ..... Le .....

Signature de l'élève majeur ou du responsable légal



**Fiche de renseignements intendance  
2020/2021**

Interne

Demi-pensionnaire

Externe

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

CLASSE : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

**Représentant financier**

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postale : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Portable : \_\_\_\_\_

**Merci d'agrafer votre RIB ici**



**Biométrie**

**ATTENTION : PRÉSENCE OBLIGATOIRE DE L'ÉLÈVE LE JOUR DE L'INSCRIPTION**

Madame, Monsieur,

Le lycée est équipé d'un lecteur biométrique.

Celui-ci consiste en la reconnaissance du contour de la main préalablement numérisé par ordinateur, ce qui a pour effet de débloquer le plateau au passage de l'élève.

Afin d'autoriser l'établissement à prendre l'empreinte de la main de votre enfant, je vous prie de bien vouloir compléter l'autorisation ci-dessous.

**A U T O R I S A T I O N**

Je soussigné (e) M .....

Responsable de l'élève .....

En classe de ....., autorise l'établissement à numériser l'empreinte de sa main.

Fait le .....

Signature du responsable de l'élève,



**DISPOSITIONS FINANCIERES SPECIFIQUES**  
**AU SERVICE DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT**

**A CONSERVER**

Le service de restauration et d'hébergement (SRH) est équipé d'un système informatisé de contrôle d'accès au self.

**LES EXTERNES**

L'élève qui voudra manger ponctuellement au self pourra acheter un repas au titre de « passager », coûtant **4 €**. L'élève externe ayant des travaux pratiques d'hôtellerie le soir pourra dîner et dormir au lycée selon les mêmes modalités que précisé dans la partie relative à la demi-pension.

**LA DEMI-PENSION**

Un paiement de 80.00 € se fera d'avance soit vingt repas.

**Aucun passage au self ne sera autorisé si le compte n'est pas crédité d'avance.**

Pour les élèves demi-pensionnaires qui sont en travaux pratiques le soir (section hôtellerie) le compte pourra être utilisé le soir, au même tarif que le midi :

- Après accord de la vie scolaire, l'élève qui le désire pourra être hébergé à l'internat ; la nuitée sera payée d'avance à l'intendance au tarif de **4,97 €**; un reçu sera remis à l'élève qui le présentera le soir au surveillant ; le petit déjeuner (**0,58 €**) sera également débité du compte de l'élève.

**L'INTERNAT**

L'inscription est ferme et définitive pour un trimestre au moins et toute démission doit être justifiée par écrit et ne peut donner lieu à aucun remboursement sur le trimestre en cours.

**Il est rappelé qu'au 3<sup>ème</sup> trimestre aucune remise pour examen, démission ou départ anticipé ne sera accordée.**

**Le forfait de l'internat est lissé sur une année scolaire.**

| Interne pré-bac <b><u>1 593.00 €</u></b>   |                                   | Interne post-bac <b><u>1 702.80 €</u></b>  |                                   |
|--|-----------------------------------|--|-----------------------------------|
| <b><i>Au comptant et d'avance</i></b>  | <b><i>Par prélèvement</i></b>     | <b><i>Au comptant et d'avance</i></b>  | <b><i>Par prélèvement</i></b>     |
| <b><u>1<sup>er</sup> trimestre</u></b><br>(septembre/décembre 2019)<br>→ <b>606.00 €</b> | <b><u>Octobre</u></b> : 202.00 €  | <b><u>1<sup>er</sup> trimestre</u></b><br>(septembre/décembre 2019)<br>→ <b>648.00 €</b> | <b><u>Octobre</u></b> : 216.00 €  |
|  | <b><u>Novembre</u></b> : 202.00 € |  | <b><u>Novembre</u></b> : 216.00 € |
|  | <b><u>Décembre</u></b> : 202.00€  |  | <b><u>Décembre</u></b> : 216.00 € |
| <b><u>2<sup>ème</sup> trimestre</u></b><br>(janvier/mars 2020)<br>→ <b>493.50 €</b>      | <b><u>Janvier</u></b> : 164.50 €  | <b><u>2<sup>ème</sup> trimestre</u></b><br>(janvier/mars 2020)<br>→ <b>527.40 €</b>      | <b><u>Janvier</u></b> : 175.80 €  |
|  | <b><u>Février</u></b> : 164.50 €  |  | <b><u>Février</u></b> : 175.80 €  |
|  | <b><u>Mars</u></b> : 164.50 €     |  | <b><u>Mars</u></b> : 175.80 €     |
| <b><u>3<sup>ème</sup> trimestre</u></b><br>(avril/juillet 2020)<br>→ <b>493.50 €</b>     | <b><u>Avril</u></b> : 164.50 €    | <b><u>3<sup>ème</sup> trimestre</u></b><br>(avril/juillet 2020)<br>→ <b>527.40 €</b>     | <b><u>Avril</u></b> : 175.80 €    |
|  | <b><u>Mai</u></b> : 164.50 €      |  | <b><u>Mai</u></b> : 175.80 €      |
|  | <b><u>Juin</u></b> : 164.50 €     |  | <b><u>Juin</u></b> : 175.80 €     |

**Les élèves internes boursiers (sauf les BTS, MAN et DN MADE) doivent fournir un chèque de 200 €** qui sera rendu après réception de la liste d'attribution des bourses par l'inspection académique.

En cas de défaut de paiement des frais d'hébergement, et si aucune demande d'aide sociale (dossier complet déposé auprès de l'assistante sociale) n'a été faite, la procédure suivante sera engagée :

- avis de paiement ;
- 1<sup>er</sup> rappel simple à la famille ;
- avis de poursuite par lettre recommandée avec AR ;
- transmission du dossier à l'huissier.

**L'accès à l'internat ne pourra se poursuivre dans le cas de transmission du dossier à l'huissier.**

### **LES BOURSES NATIONALES**

Elèves internes : la bourse est automatiquement affectée au paiement de la pension (sauf MAN-BTS-DN MADE);  
Elèves demi-pensionnaires : elle est imputée à la demi-pension si le compte est débiteur ; la bourse nationale ne peut être versée sur le compte bancaire de l'élève majeur que s'il est établi qu'il subvient seul à ses besoins.

### **REMISE D'ORDRE**

Elle est calculée sur la base de 180 jours dans l'année et est accordée de plein droit dans les cas suivants :

- Décès de l'élève, déménagement ou renvoi pour raisons disciplinaires
- Période de stage en entreprise, voyage scolaire (nuit à l'extérieur de l'établissement) ;
- Absence médicale de plus de quinze jours consécutifs, sur présentation d'un certificat médical au service d'intendance, avec visa de la vie scolaire ;
- En cas de fermeture de l'établissement pour cause d'épidémie ou de grève ;
- Changement d'établissement en cours de trimestre.

### **AIDES FINANCIERES – FONDS SOCIAL**

Il est fortement conseillé aux familles qui auraient des difficultés financières de prendre contact avec l'intendance et l'assistante sociale. Des solutions peuvent être trouvées. En revanche, une fois l'huissier missionné, la procédure de recouvrement ne peut plus être interrompue.

### **HORAIRES**

Self :      Petit déjeuner : passage de 7h00 à 8 h 00  
                 Déjeuner : passage de 11 h 15 à 13h  
                 Dîner : passage de 18 h15 à 19h

Intendance :

Lundi à vendredi : 8 h00 à 13 h00 et 14 h 00 à 17 h 00.

|   |
|---|
| <p><b>NOTA BENE</b> : les tarifs d'internat et de demi-pension sont susceptibles d'être modifiés à la hausse par le Conseil Régional d'Ile-de-France au 1<sup>er</sup> janvier.</p> |
|---|

---

**COUPON DETACHABLE À RETOURNER AU SERVICE INTENDANCE**

**NOM DE L'ELEVE :**

**LU ET PRIS CONNAISSANCE, LE**

**SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL :**





**Demande d'internat Rentrée scolaire  
2020/2021**

**Information aux familles :** l'internat est un service d'hébergement accueillant 380 internes encadrés par sept surveillants qui, en aucun cas, ne pourront se substituer au rôle éducatif des responsables légaux. Tout manquement au règlement intérieur sera sanctionné.

**A l'issue des inscriptions, la décision d'attribution d'une place à l'internat est envoyée par courrier aux familles mi-juillet (merci de fournir une enveloppe timbrée libellée au nom du responsable, indiquer le nom de l'élève si différent)**

Nom de l'élève ..... Prénom .....

Classe .....  Féminin  Masculin

Adresse .....

CP et Ville .....

 (Domicile).....  (portable).....

Email .....

**Fournitures d'internat demandées :** un protège matelas, un drap housse, une couette et sa housse, un oreiller ou un traversin et sa taie (à changer à chaque vacances au minimum), affaires de toilette, un cadenas.



**Particularité pour les étudiants :** le nombre limité de places réservées aux rez-de-chaussée ne permet pas de satisfaire toutes les demandes. Néanmoins, en fonction des effectifs par classes, des places peuvent être proposées à d'autres étages.





## Foyer Socio-éducatif

L'objectif principal du F.S.E. est de développer la vie collective et coopérative au profil de chacun de ses membres.

L'adhésion au F.S.E. n'est pas obligatoire, elle est simplement recommandée car elle offre divers avantages comme :

- des distributeurs de collations et de boissons chaudes et froides,
- l'accès à la salle d'activités du foyer : (jeux de société, billard, baby-foot, ping-pong),
- réduction des coûts des sorties extra-scolaires (bowling, piscine, laser-game, théâtre...),
- pour les internes, différents clubs sont proposés : dessin, jeux de rôle, théâtre, musique, dance...

**Les droits d'adhésion au F.S.E. sont de :**

12 € pour les demi-pensionnaires

16 € pour les internes

Vous trouverez ci-dessous le talon d'inscription au F.S.E. à nous remettre en même temps que votre dossier d'inscription ou de réinscription dans l'établissement.

Plus nous aurons d'adhérents, plus nous aurons d'activités à proposer !

### **INSCRIPTION ET AUTORISATION DE SORTIE**

Pour l'élève : Nom..... Prénom .....

Est autorisé(e) par son responsable légal M. /Mme .....à participer à toutes les sorties extrascolaires organisées au courant de l'année, dans le cadre du fonctionnement du foyer socio-éducatif et ce, sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

Je libelle un chèque de \_\_\_\_\_ € à l'ordre du **F.S.E du lycée du Gué à Tresmes.**

Je verse le montant de l'adhésion en espèces.

**Fait à** ..... **le** .....

*Signature des parents ou responsable légal :*





**Fiche médicale  
(à remplir par la famille)**

**ELEVE :**

**Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

**Classe 2019/2020** \_\_\_\_\_ **Externe**  **DP**  **Interne**

**Date de naissance :** / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ **Lieu de naissance :** \_\_\_\_\_

**N° de Sécurité Sociale :**

- **Parents :** \_\_\_\_\_

- **Elève (si + de 16 ans) :** \_\_\_\_\_

**Nom – Prénom – Adresse du représentant légal :** \_\_\_\_\_

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.

1. N° de tél du domicile : \_\_\_\_\_
2. N° du travail du père : \_\_\_\_\_
3. N° du travail de la mère : \_\_\_\_\_

4. Nom et N° de tél d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement ou habilitée à venir chercher l'enfant si urgence et/ou malade : \_\_\_\_\_

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

**Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :** \_\_\_\_\_  
(pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

**Nom – Prénom – Adresse du médecin traitant :**

Dorénavant une psychologue est présente au lycée. Elle recevra les élèves à leur demande.

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONFIDENTIELS**

Fiche à compléter si votre enfant est :

- Atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire ;
- Susceptible de prendre un traitement d'urgence ;
- Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire ;
- Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...)
- Suivi médical : psychologue, orthophonie, ergothérapie...etc

Maladie dont souffre votre enfant :

Traitement :

Médecin prescripteur :

*En fonction des renseignements que vous aurez précisés, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière scolaire pour établir avec vous, si nécessaire, un projet d'accueil individualisé, conformément à la circulaire n° 2003 –135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période.*

*Vu et pris connaissance,  
Le représentant légal*

*Date*

*Signature*



Madame, Monsieur

Au cours de l'année scolaire votre fils/fille va bénéficier dans l'établissement d'une visite médicale auprès d'un médecin de l'éducation nationale.

Affaire suivie par :

Dr Claude

Téléphone : 01.60.09.33.71

Cette visite médicale, conformément au décret 2013-914 du 11 octobre 2013 relatif à la procédure de dérogation prévue à l'article L.4153-9 du code du travail, permet au médecin d'émettre un avis d'aptitude à l'affectation aux travaux réglementés pour les élèves mineurs.

Cette visite est OBLIGATOIRE. Si l'élève ne se présente pas, il ne pourra plus participer aux travaux nécessaires à sa formation. Seuls les élèves absents pour des raisons justifiées pour bénéficier d'un autre rendez-vous.

Adresse :

Centre Médico Scolaire  
Ecole Duburcq  
1, rue Henri Dunant  
77260 La Ferté Sous Jouarre

Votre fils/fille recevra une convocation quelques jours avant cette visite, il/elle devra se présenter muni de son carnet de santé, de la fiche confidentielle de renseignements et de tout autre document concernant sa santé susceptible d'être connu par le médecin de l'éducation nationale.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Recevez Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.



**NOTE CONFIDENTIELLE DE RENSEIGNEMENTS – LP**

Destinée à la promotion de la santé en faveur des élèves – Service Médical

***Il est impératif de remplir ce questionnaire et de fournir le carnet de santé et tout autre élément concernant la santé de votre enfant***

**1. Enfant**

Nom et prénom :

Né(e) le :

Nom et adresse du/des représentant(s) légal(aux) :

Etablissement fréquenté l'an dernier :

Classe :

**2. Renseignements médicaux** (avec leurs dates, difficultés de santé présentées par votre enfant) :

- Maladies :
- Handicap :
- Allergies / Asthme :
- Accidents :
- Hospitalisations :
- Opérations :
- Suivis (ex : orthophonie, CMP, psychologue...) :

**Actuellement** : - prend des médicaments ?  oui  non, si oui lesquels :

- est-il suivi dans une consultation spécialisée ? Si oui, laquelle :

**Existence** :

- PAI (projet d'accueil individualisé) :  oui  non
- PPS (projet personnalisé de scolarisation) :  oui  non

Au cours de l'année scolaire toute modification de l'état de santé de votre enfant devra être signalée aux services de santé de l'établissement.

***Information importante : la consommation de produits psycho actif (alcool, cannabis, autres drogues) et de certains médicaments peut avoir des conséquences pour les travaux réglementés. Elle peut donc entraîner une inaptitude à la poursuite de la formation professionnelle dispensée, pendant le temps nécessaire.***

**Je déclare avoir pris connaissance de l'information ci-dessus. Date :**

**Signature des parents**

**Signature de**

**l'élève**